



DEPARTEMENT DU MORBIHAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à 20 heures 00, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Pascal ROSELIER, Maire.

Conseillers en exercice : 27	Présents : 20	Votants : 26
-------------------------------------	----------------------	---------------------

Présent.es :

Pascal ROSELIER *Maire*, Marie-Christine TALMONT, Didier LE GAILLARD, Marie-Pierre PICAUT, Franck LORIC, Aurélia MINNEBOIS, Philippe JEGADO *les adjoints*, Jean-Pierre RIQUELME, Mikaël MARZIN, Stéphanie LE TOQUIN, Marie-Paule LE CLAINCHE, Anne-Marie CADIO, Ghislain CANTE, Sandrine LE GAL, Tristan CAMPS, Virginie LE CORNEC, Yoann LE FICHER, Yoann HEMON, Sylvain GAUTIER, Valentine MARTIN,

Absent.es excusé.es ayant donné pouvoir :

Nathalie PICAUD à Marie-Pierre PICAUT
Véronique LAMOUR à Marie-Christine TALMONT
David L'HINGUERAT à Mikaël MARZIN
Karine LE NET à Didier LE GAILLARD
Morgane LE TOHIC à Franck LORIC
Patrice LE BLAY à Yoann LE FICHER

Absent.es excusé.es sans donner pouvoir :

Simon LE METAYER

Secrétaire de séance : Tristan CAMPS

Date de convocation du Conseil municipal : 29 mai 2026

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Proposition de contribuables susceptibles de siéger au sein de la
Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de Centre Morbihan Communauté
Délibération n°2026_51
Nom.Actes (5.3)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment ses articles 1650 A et 346 A de l'annexe III ;

Vu la délibération n°2026_41 du Conseil municipal du 24 avril 2026 portant proposition de liste des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ;

Considérant que, dans le cadre du renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de Centre Morbihan Communauté, il appartient aux communes membres de proposer des contribuables susceptibles de siéger au sein de cette instance ;

Considérant que les personnes proposées doivent remplir les conditions prévues par les dispositions du Code général des impôts ;

Considérant que la désignation des commissaires sera arrêtée par le Directeur départemental des Finances Publiques sur la base d'une liste de 20 titulaires et 20 suppléants dressée par l'organe délibérant de Centre Morbihan Communauté sur proposition de ses communes membres ;

Considérant que les contribuables précédemment proposés dans le cadre du renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) présentent les garanties de compétence et de connaissance du territoire nécessaires à l'exercice de cette mission ;

Ceci étant exposé,

Madame Marie-Christine TALMONT, adjointe au Maire déléguée aux finances et aux ressources humaines, présente le rapport suivant :

Dans le cadre du renouvellement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de Centre Morbihan Communauté, il est demandé à chaque commune membre de proposer des contribuables susceptibles de siéger au sein de cette commission.

Il est proposé au Conseil municipal de transmettre à Centre Morbihan Communauté la liste des personnes précédemment approuvée par délibération n°2026_41 du 24 avril 2026 dans le cadre du renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

La liste des contribuables proposés est annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** la liste des contribuables proposés pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de Centre Morbihan Communauté ;
- **DE TRANSMETTRE** à Centre Morbihan Communauté la liste annexée à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité par un vote à main levée,

*Fait et délibéré à Moréac,
Le 5 juin 2026*

*Tristan CAMPS
Le secrétaire de séance,*



*Le Maire,
Pascal ROSELIER*

